

COLLECTE DES DÉCHETS EN VERRE : À VOUS DE JOUER !

Déjà mis en place pour des milliers de foyers de l'agglomération Grand Calais,
l'apport volontaire arrive dans votre commune.

Très prochainement, ce sera à vous d'amener votre verre
dans les colonnes installées près de votre domicile (plan au verso).

Les intérêts de l'apport volontaire ?

- Moins de nuisances sonores pour vous
- Moins de risques de débris de verre sur la chaussée lors du ramassage
- Un conteneur en moins présenté sur la voie publique
- Moins de risques auditifs pour les agents de collecte

Un dernier passage du camion de collecte sera effectué le
19 Juin 2020 au matin devant votre domicile.

Les bacs à verre seront repris par nos équipes à l'issue de ce passage.

Ensuite, déposez dans les colonnes :



**Bouteilles et
cannettes en verre**

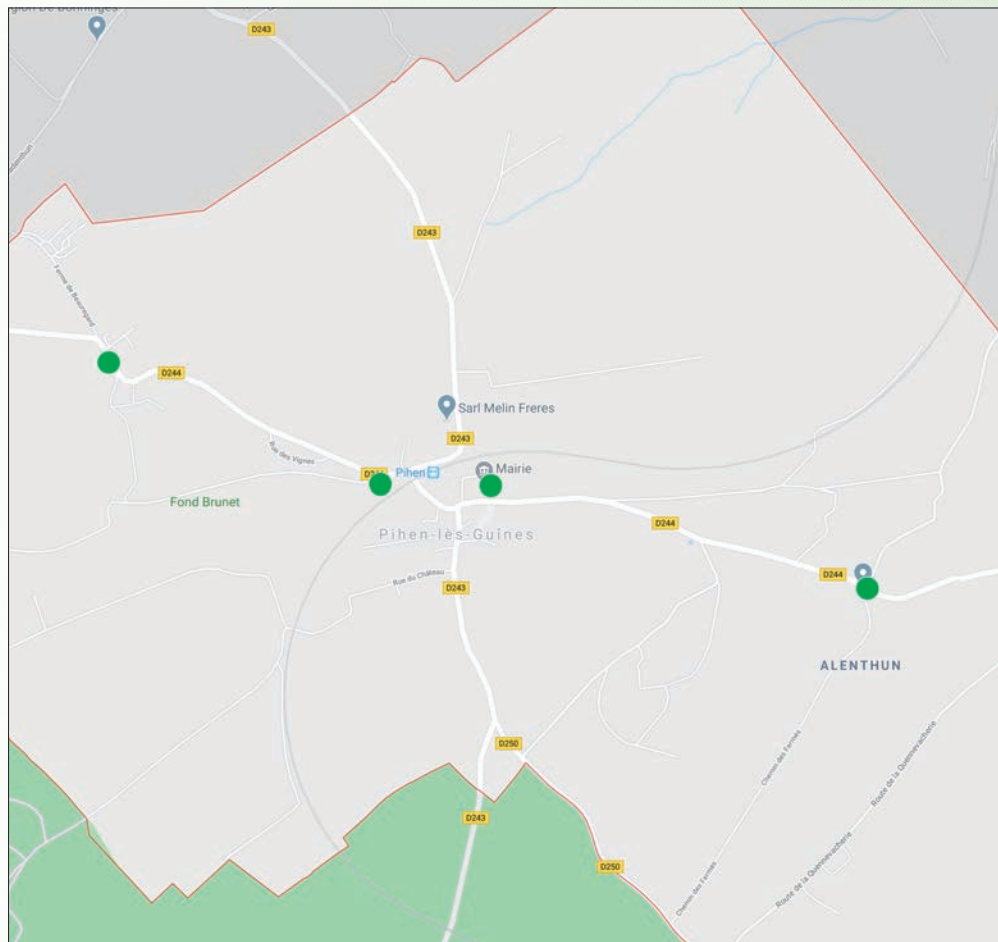


Pots et bocaux
(confiture, pâte à tartiner,
fruits et légumes...)



- Ne pas déposer de vaisselle, de verre plat (vitre, aquarium,...)
- Ne pas déposer d'ampoules - Rapportez-les en déchetterie

Plan des colonnes à verre installées dans votre commune



**Tous les autres déchets continueront
d'être collectés en porte à porte
comme habituellement.**

**RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SECRÉTARIAT
DE LA VALORISATION DES DÉCHETS**

collecte-dechets@grandcalais.fr

03.21.46.66.28

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

